



**Séance publique du vendredi 20 novembre 2020**

## **Les sujets phares**

### **Le dispositif départemental d'aides pour la réhabilitation des équipements sportifs – appel à projets 2020-2022**

Dans le cadre de son soutien à l'investissement des communes et EPCI mais également de son engagement à développer d'avantage la pratique sportive des Vauclusiens (comme vecteur d'épanouissement individuel et collectif), le Conseil départemental de Vaucluse a mis en place un dispositif d'aide financière pour la réhabilitation d'équipements sportifs d'intérêt départemental.

Pour l'année 2020, neuf dossiers ont été déposés (sept par des communes et deux par des EPCI) et étudiés. 7 étaient recevables.

**Pour un montant 249 905 euros, six projets ont été soutenus pour cette année 2020, celui d'Apt pour un complément et le projet de réhabilitation du COSEC Emile Avy (L'Isle-sur-la-Sorgue) seront pris en compte sur l'exercice budgétaire 2021 :**

- **La Tour-d'Aigues** : travaux de rénovation du gymnase appartenant à la Communauté territoriale du Sud Lubéron pour **30 762 euros**
- **Lapalud** : travaux de réhabilitation du gymnase de La Verrière et du stade Elio Ceppini appartenant à la Communauté de communes Rhône Lez Provence pour **29 996 euros**
- **Sorgues** : travaux de réhabilitation du gymnase Pierre de Coubertin **50 000 euros**
- **Pernes-les-Fontaines** : réfection de l'éclairage de la salle Jean Ragnotti au complexe sportif Paul Vivie pour **11 546 euros**
- **Apt** : rénovation du gymnase Michaël Guigou, phase 1, premier versement pour **92 500 euros**
- **L'Isle-sur-la-Sorgue** : réhabilitation du stand de tir pour **35 100 euros**.